

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)**Membres absents** : M. IZIMER**OBJET****DE LA DELIBERATION****Office Municipal du Sport de Dijon - Représentation de la Ville**

Madame Maslouhi, au nom de la commission des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 28 mars 2008, le Conseil Municipal a désigné Mr Gérard Dupire, Mme Jacqueline Garret, Mr Alain Marchand, Mr Michel Julien et Mr Bruno Louis pour représenter la Ville à l'Office Municipal du Sport de Dijon.

Or, il s'avère que, par manque de disponibilité, Mr Bruno Louis n'a pas la possibilité de participer régulièrement aux réunions du comité directeur.

C'est pourquoi, en accord avec lui, il est proposé de le remplacer par Mr Mohamed Bekhtaoui.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des sports et de la jeunesse, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir désigner Mr Mohamed Bekhtaoui en remplacement de Mr Bruno Louis pour représenter la Ville à l'Office Municipal du Sport de Dijon.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 JUL. 2010



PUBLIÉ LE 6/07/2010